

■ **Griesser AG**, succursale à Marin-Epagnier, fabrication et vente d'installations de protection contre le soleil et les intempéries (FOSC du 20.03.2002, p. 9). Entreprise ayant son siège à Aadorf. La procuration de Baumann Marcel est radiée. Schmid Martin est maintenant domicilié à Seuzach, et Schüpbach Peter à Dällikon.

Journal no 3079 du 07.11.2002  
(00725906 / CH-645.1.004.562-9)